

**Paris, le 16 mai 2023**  
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **L'UNML juge inacceptable que la capacité d'orientation des Missions Locales dans France Travail soit envisagée « par délégation de l'opérateur France Travail »**

L'avant-projet de loi a été diffusé jeudi 11 mai dernier dans la presse. A sa lecture, l'Union nationale des Missions Locales a été très surprise de découvrir, sans aucun échange préalable, qu'il ait été envisagé que la capacité d'inscription et d'orientation des Missions Locales se fasse « par délégation de l'opérateur France Travail ». Cette proposition est inacceptable pour les élus locaux qui président les Missions Locales. Le réseau contribuera au débat pour que France Travail permette réellement d'améliorer l'accompagnement des jeunes et des employeurs partout en France.

[Lire l'avant-projet de loi paru le 11 mai 2023](#)

Bien loin de créer les conditions d'une coopération et d'une complémentarité renforcées entre les membres du service public de l'emploi, cette modalité d'orientation produirait exactement l'inverse : les relations partenariales ne sauraient s'épanouir dans la verticalité !

L'Union nationale des Missions Locales est intervenue pour que le texte soit amendé et traduise la confiance de l'Etat dans le modèle des Missions Locales dans le prolongement de la montée en charge des actions qui leur ont été confiées. Les interlocuteurs ont indiqué prendre en compte l'amendement proposé dans la nouvelle version du texte transmise au Conseil d'Etat.

**L'Union nationale des Missions Locales formulera d'autres amendements et des propositions de façon concertée avec le réseau**

Dans un premier temps, l'Union va consolider et transmettre des propositions au Ministère, ainsi que d'autres amendements sur les éléments relatifs aux évolutions proposées dans la définition du rôle des Missions Locales dans les textes pour qu'il prenne bien en compte les spécificités du réseau et son rôle d'acteur territorialisé.

Elle sera vigilante à ce que les textes reflètent bien les positions évoquées dans [le rapport](#) concernant la co-construction systématique, avec le réseau des Missions Locales, des communs numériques et méthodologiques et des orientations stratégiques de France Travail concernant les jeunes.

#### A propos de l'Union nationale des Missions Locales

*L'Union nationale des Missions Locales (UNML) est une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par les élus qui président les Missions Locales. Elle contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en participant aux travaux des instances nationales de concertation avec les ministères et les responsables des politiques publiques de jeunesse.*

Pour en savoir plus : [www.unml.info](http://www.unml.info) - Suivre sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [Facebook](#)

#### À propos du réseau des Missions Locales

*Depuis 40 ans, les Missions Locales œuvrent à accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels et à les insérer durablement dans la société. Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 440 Missions Locales et les 15 associations régionales représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque année, les Missions Locales accueillent et accompagnent plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi avec une approche à la fois globale et personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc.*

#### Contacts Presse :

**Edith le Gourrier**, Directrice du pôle Communication et événementiel

[elegourrier@unml.info](mailto:elegourrier@unml.info) - 06 35 82 20 46

**Pierre Luce**, Chargé de communication

[p.luce@unml.info](mailto:p.luce@unml.info) - 06 61 39 21 56